La lettre N°39 - mercredi 8 octobre

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :
- **lundi 6 octobre** 15h : Rencontre avec le Chargé de programme WWF-Loire-Haute-Loire
- **mardi 7 octobre** 21h : Examen du projet de loi sur le RSA
- **mercredi 8 octobre** 19h : Conseil de Quartier du Soleil
- **jeudi 9 octobre** 8h : Manifestation des salariés de Jean Caby devant l'Hôtel de Ville de Saint-Etienne
- **jeudi 9 octobre** 18h : Conseil de Quartier de Jacquard
- **jeudi 9 octobre** 19h30 : Conseil de Quartier de Terrenoire
- **vendredi 10 octobre** 18h45 : Rencontre avec le Préfet sur le dossier Jean Caby
- **vendredi 10 octobre** 19h30 : Conseil de Quartier de Côte-Chaude/Grand-Clos
- **samedi 11 octobre** 10h : Inauguration de la cité associative du Soleil
- **dimanche 12 octobre** 12h : Remise des récompenses de la Montée Jean Desgoutte à Saint-Jean-Bonnefonds

L'analyse

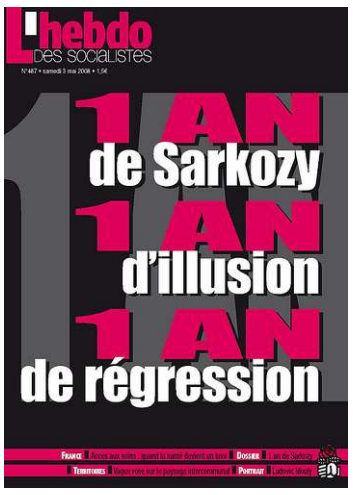

Nicolas Sarkozy : Président du pouvoir d'achat… des plus riches

Didier Migaud, mon collègue président de la commission des finances de l'Assemblée Nationale, a chiffré et identifié précisément les vrais bénéficiaires du bouclier fiscal élaboré par le Gouvernement Fillon et imposé par la majorité UMP dans la fameuse loi TEPA de 2007.
Le coût du bouclier fiscal pour 2007 est de 246 Millions d'euros !
Et au bénéfice de seulement 15.000 contribuables…
Le nombre des bénéficiaires du bouclier fiscal en 2007, soit 15.066 personnes, "représente moins de 0,04% des contribuables français", selon Didier Migaud.
Nous sommes bien loin de l'exigence de justice sociale affichée par le Président Sarkozy dans ses discours.
Les mesures de rigueur que nous impose ce Gouvernement nous paraissent encore plus injuste et immorale au regard des montants remboursés aux contribuables les plus riches de notre pays.

Lire la suite sur le blog...

A l'Assemblée Nationale

Droit d'accueil dans les écoles : un texte inapplicable

Comme nous avons été nombreux à gauche à le souligner, ce texte est inapplicable dans de nombreuses communes, en particulier les plus petites, car elle ne tient pas compte de la réalité et de la diversité des situations. C'est un texte d'affichage destiné à flatter l'opinion publique mais qui n'a pas été conçu pour être efficace dans les faits tellement il est contraignant.
Les Maires doivent organiser ce service d'accueil en moins de 48 heures sans moyens humains supplémentaires. Les villes doivent transmettre "une liste de personnes susceptibles d'assurer le service d'accueil", souvent au-delà de l'effectif municipal, y compris des personnes qui ne sont pas spécifiquement formées aux métiers éducatifs : aucun taux d'encadrement n'est fixé, ni aucune compétence particulière n'est requise pour les personnes susceptibles d'assurer cet accueil.
A la veille d'une journée de grève dans l'Education Nationale, nous constatons, comme nous nous y attendions, que dans la Loire une grande majorité de communes sont dans l'incapacité totale de mettre en oeuvre ce dispositif de droit d'accueil improvisé par le gouvernement. Ce type d'annonce démagogique non suivi d'effets provoquera une déception légitime chez des parents d'élèves qui auront crus à la mise en place effective de ce droit d'accueil.

Lire la suite sur le blog...

A l'Assemblée Nationale

Revenu de Solidarité Active

Cet après-midi les Députés étaient appelés à se prononcer sur le RSA tel qu'il a été voulu par le Gouvernement. Avec mes collègues du Groupe Socialiste nous nous sommes abstenus pour protester contre le financement du dispositif et notamment contre le bouclier fiscal qui permet aux plus riches de ne pas participer à cette solidarité.
Voici l'explication de vote de mon collègue Christophe Sirugue :
"Il y a vingt ans, Michel Rocard créait le RMI. Celui-ci, nonobstant la stigmatisation opérée par quelques-uns sur le thème de l'« assistanat », a été pour beaucoup le dernier filet de protection face à des situations souvent dramatiques. Sa création a été et reste un acte fondateur des politiques

publiques de lutte contre la précarité. Une nouvelle étape était nécessaire ; c'est l'idée que la gauche comme la droite ont défendue pendant la campagne présidentielle, avec le projet de RSA.

Lire la suite sur le blog...

L'image

Manifestation pour la défense de l'emploi chez Jean Caby le 9 octobre dans les rues de Saint-Etienne.

http://www.juanico.fr - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : cliquez ici
Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.